



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIO

N°2018/10

Chapitre 7.3 Emprunts

Objet : Autorisation d'emprunt pour le projet « Capitainerie »

L'an deux mille dix-huit, le 16 février, à xh00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 16 février 2018

Date de convocation :
Le 9 février 2018

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25

En exercice : 25

Membres présents 14

Vote(s) pour 14

Vote(s) contre

Abstention(s)

Secrétaire de séance : Mme
Agnès PIGNATEL

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, président ; **M. Jean BERNARD**, rapporteur du budget du SMADESEP; **M. Marc AUDIER** Conseiller syndical ; **M. Christian DURAND**, Conseiller syndical ; **M. Robert FRAYSSINES**, Conseiller syndical ; **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller syndical ; **Mme Valérie GRECARD**, Conseillère syndicale ; **M. Georges GAMBAUDO**, Conseiller syndical ; **Mme Agnès PIGNATEL**, Conseiller syndical ; **M. Jean-Michel PAYOT**, Conseiller syndical suppléant de Mme Sophie VAGINAY ; **M. Daniel MILLION-ROUSSEAU**, conseiller syndical suppléant de M. Roger MASSE ; **M. Marc VIOSSAT**, conseiller départemental ; **Mme Pascale BOYER**, Conseillère départementale ; **Mme Valérie ROSSI**, Conseillère départementale ;

Etaient représentés et excusés : M. Jean-Pierre GANDOIS par M. BONARDI ; Mme Sophie VAGINAY par M. PAYOT ; M. Roger MASSE par M. MILLION-ROUSSEAU

Etaient excusés:

M. Jacques GASQUET, M. Jean-Pierre GANDOIS, M. Patrick PERNIN, Mme Sophie VAGINAY, M. Roger MASSE, Mme Carole CHAUVET, M. Jean CONREAUX, Mme Ginette MOSTACHI

Etaient présents invités : M. Régis BOUCHACOURT, CCI05 ; M. Philippe CATELAIN, Syndicat des Prestataires et Professionnels de Serre-Ponçon

Exposé des motifs :

Le président rappelle la délibération 2017-56 du 17 juillet 2017 par laquelle le Conseil l'autorisait à souscrire un emprunt d'1.150.000,00€ dans le cadre du financement du projet Capitainerie. Les délais glissant de l'instruction de ce dossier ne permettent plus de maintenir le taux initial de 2.21%, le Crédit agricole a fait savoir que ce taux passait à 2.26%. En conséquence le Président propose au conseil d'actualiser la délibération susvisée.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- Les articles L.2337-3, L.3336-1 et L.4333-1 du Code général des collectivités territoriales autorisant les collectivités territoriales à recourir à l'emprunt,

- L'article L. 2331-8 du code général des collectivités territoriales, indiquant que le produit des emprunts constitue l'une des recettes non fiscales de la section d'investissement du budget des collectivités,
- La délibération n°2017-19 du 17 mars 2017 par laquelle le Comité syndical autorise le Président à souscrire un emprunt pour le financement du projet de Capitainerie du lac de Serre-Ponçon,

CONSIDERANT :

- La proposition formulée dans ce cadre par le Crédit Agricole Alpes-Provence en date du 20 juin 2017 actualisée en janvier 2018,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 16 février 2018 :

- **ACCEPTE** la proposition du Crédit Agricole Alpes-Provence selon les modalités suivantes :
 - Montant de l'emprunt 1 150 000€
 - TEG (à titre indicatif) 2,26% (taux fixe)
 - Modalités de remboursement : échéances constantes
 - Durée 30 ans
 - Frais divers retenus lors du déblocage des fonds : Frais de dossier 0,10%
- **L'AUTORISE** en conséquence à signer et valider cette proposition d'emprunt qui est apparue comme étant la plus avantageuse,

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

**Le Président,
Victor BERENGUEL**

